

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE GENERALE DE PEINTURE IVOIRIENNE »

Siège ABIDJAN KOUMASSI HOUPHOUET-BOIGNY NON
LOIN DE SITCAF, Lot 3785, Ilot 73

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/12/2023, et enregistrés au CEPICI le 20/12/024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE GENERALE DE
PEINTURE IVOIRIENNE »

Objet : peinture et prestation;
Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN KOUMASSI HOUPHOUET-BOIGNY
NON LOIN DE SITCAF, Lot 3785, Ilot 73

Dirigeant(s) M MONE ISSAKA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-00005 du 03/01/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°00249/GTCA/RC/2024 du 03/01/2024

